

34 - Acquisition de terrain chemin du Fort de Planoise

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : L'indivision Consorts André GRAND a proposé à la Ville de Besançon la vente d'une parcelle située chemin du Fort de Planoise.

Cette parcelle non bâtie, cadastrée section LO n° 164 d'une contenance de 730 m² est classée en zone N au Plan Local d'Urbanisme.

La commune a saisi France Domaine par courrier du 17 janvier 2012 en vue d'obtenir l'estimation de la valeur vénale du bien. Cette estimation, en date du 1^{er} février 2012, a été fixée à 1 100 €.

Dans le cadre de l'orientation de valorisation des espaces naturels et des paysages sur les collines de Besançon définie par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, il est proposé d'acquérir ce terrain selon les modalités suivantes :

- acquisition par la commune à l'indivision Consorts GRAND ou toute personne morale ou physique qui s'y substitue, de la parcelle cadastrée section L0 n° 164 libre de toute occupation, au prix de 1 100 €,
- prise en charge des frais d'acte par la commune.

La dépense sera imputée au chapitre 21.824.2111.00501.30100.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer favorablement sur cette acquisition aux conditions ci-dessus énoncées,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2012.